

LA VIERGE

MARGUERITE

SUBSTITUÉE A

LA LUCINE ANTIQUE

ANALYSE D'UN POÈME INÉDIT DU XVe SIÈCLE

Suivie de la Description du Manuscrit et de Recherches historiques

PAR UN FURETEUR

Vertueuse, blanche et petite,
Telle fut vierge Marguerite †,
Petite par humilité,
Blanche par sa virginité;
Vertus oult de miracles faire,
Que vous orrez après retraire.
(Vers 21 à 26 du poème.)

PARIS

Vve ADOLPHE LABITTE

LIBRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

4, RUE DE LILLE, 4

—

1885

SAINTE
MARGUERITE

Tiré à cinq cents exemplaires numérotés.

N°

Cy commence la
vie saincte mar
guerite faicte de nou
uel et estrete selon la
vie des sains anciēne
et escripte ou marty
rologe cest a dire du
livre des saincts mar
tirs et des autres en
la forme que saincte
eglise de commune le tiēt
sans riens oster ne
adiouster.



Ou nom de saincte
trinite. Troys
personnes en unite
Ung dieu de toute
creature. Qui tout
temps regne vit et

reille Sa grant beau
te le ciel merveille
Doulx et souef et de
bonnaire. Lautre q
luy ne vueil plaire
Qui oncques ne fault
mais tousiours dure
Lamour de luy est
nette et pure Cest
mon soulas cest ma
grant ioye Iay son
amour il a la moye
Aultre ne vueil daul
tre nay cure Et toy

ville puant ordure
Sac de fiens plain filz
de deable. Dampne a
la mort pardurable
Coment ozas penser ne
dire. Qui es de tous les
autres pire. Ne parler
moy de villenie. Fy
de toy de ta compaig
nie De femme te fuis
se ou brasse. Et tant
mon lignaige abes
sasse. Qua toy ort
vil gars consentisse

TE

Cy comm

vie

guer



...nom de samar

...femme. Trops

...mes en vnite

...dieu de toute

...Mais tous

temps ...

...ordnee

...ville. ...

...villenine ...

...compa...

...femme ...

...en lesse. Et ...

...langage ...

...consentem...

LA VIERGE

MARGUERITE

SUBSTITUÉE A

LA LUCINE ANTIQUE

ANALYSE D'UN POÈME INÉDIT DU XVe SIÈCLE

Suivie de la Description du Manuscrit et de Recherches historiques

PAR UN FURETEUR

Vertueuse, blanche et petite,
Telle fut vierge Marguerite :
Petite par humilité,
Blanche par sa virginité;
Vertus oult de miracles faire,
Que vous orrez aprez retraire.
(Vers 21 à 26 du poème.)

PARIS

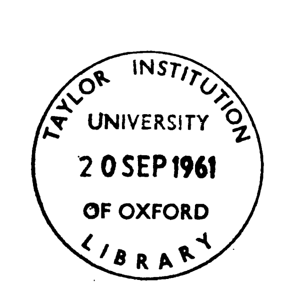
Vve ADOLPHE LABITTE

LIBRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

4, RUE DE LILLE, 4

—

1885


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
20 SEP 1961
OF OXFORD
LIBRARY

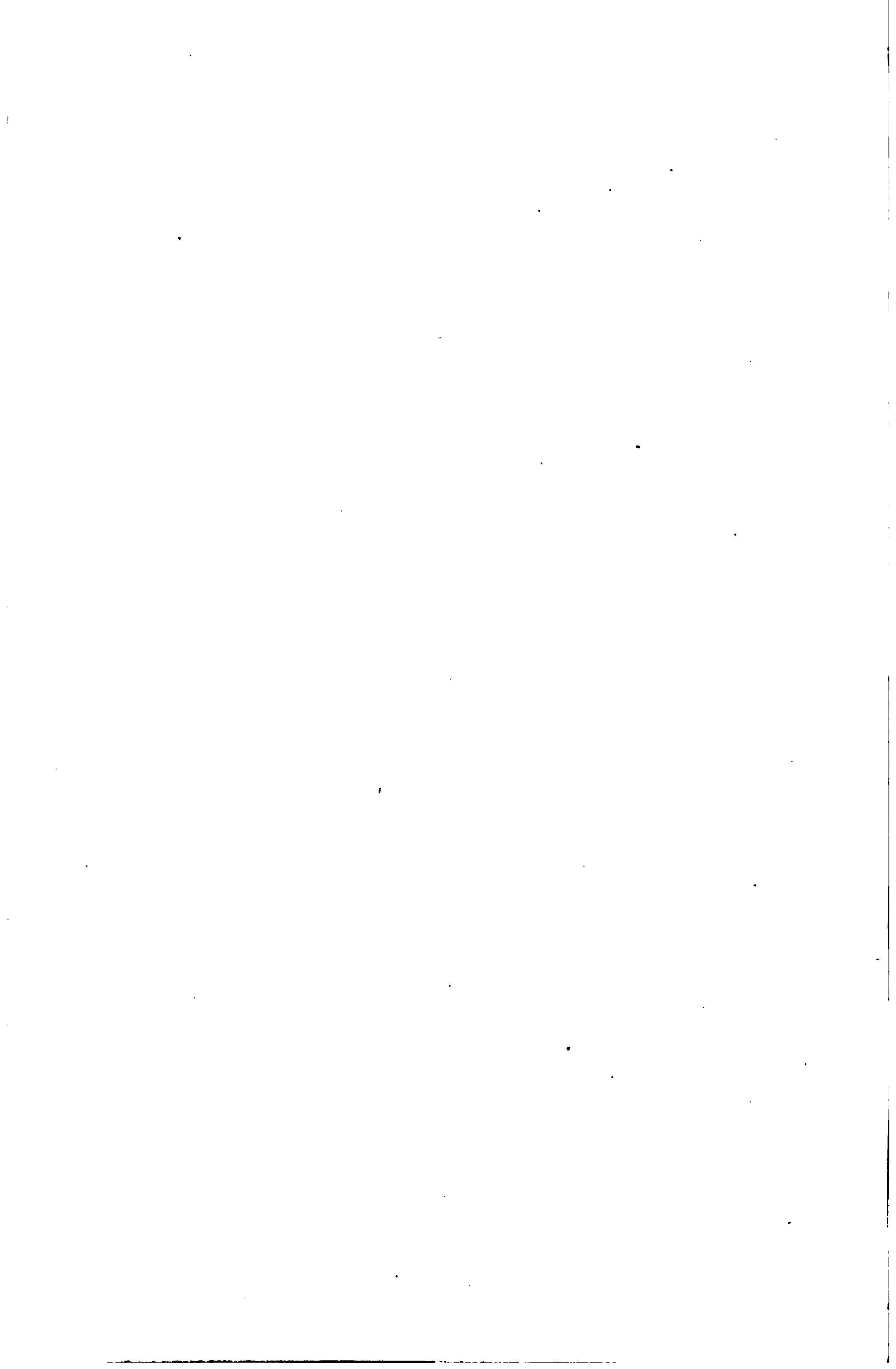
« *Tu modo nascenti puero, quo ferrea primum*
« *Desinet, ac toto surget gens aurea mundo,*
« *Casta, fave, LUCINA : tuus jam regnat Apollo.* »

(VIRGILII *Bucol.* Egl. IV.)

« *Te matres facilem partus jam mensibus actis*
« *Implorant, mediaque vocant in morte jacentes.*
« *Ipsa faves, LUCINA : tuo se munere lætæ*
« *Incolumes testantur : adit tua protinus omnis*
« *Hinc delubra chorus matrum ; et tibi sacra quotannis*
« *Dona ferunt, gnatasque docent, connubia nondum*
« *Expertas, primis tua templa invisere ab annis,*
« *Et votis venerari, et sacras dicere laudes.* »

(Tiré d'une hymne de Vida en l'honneur de
sainte Marguerite.)

a



Il y a deux mille ans, Sénèque le Philosophe donnait aux bibliophiles cet excellent conseil :

« *Cum legere non possis quantum habueris, sat est habere quantum legas.* » (Epist. II ad Lucilium.)

Il y a deux cents ans, Jean Ogier de Gombauld, l'un des premiers membres de l'Académie française, décochait aux tristes victimes de la démangeaison d'écrire cette mordante épigramme :

« *Chacun s'en veut mesler, et pour moy je m'estonne*
« *De voir tant d'Escrivains, et si peu de Lecteurs.*
« *Je ne sçay quel espoir abuse mille Autheurs :*
« *Tel pense escrire à tous qui n'escrit à personne.* »

(Épigr. XXXIVe du livre II.)

Nous croyons répondre au judicieux avis

du penseur romain par l'étude constante des quelques raretés bibliographiques composant notre modeste cabinet.

Quant à la boutade de Gombauld, puisse l'intérêt offert par le curieux poème que nous analysons ici démentir en notre faveur l'assertion trop souvent vérifiée du sceptique académicien.

F. S.

LA
VIERGE MARGUERITE
SUBSTITUÉE A
LA LUCINE ANTIQUE

I

Sainte Marguerite, dont le *Martyrologe romain* fait mémoire à la date du 20 juillet, naquit au IIIe siècle d'une famille encore idolâtre, et souffrit le martyre à Antioche, en Pisidie.

Son nom figure, dès le VIe siècle, dans les litanies romaines de saint Grégoire le Grand. Il fut inséré au siècle suivant dans celles de l'Église d'Angleterre. Au IXe siècle, le culte de sainte Marguerite était universellement répandu en Occident.

La France, depuis lors, a constamment honoré cette vierge d'une manière toute spéciale. Le *Calendrier des Confréries de Paris*, publié en 1621 chez

Martin Collet par J.-B. Le Masson, l'un des aumôniers ordinaires du roi Louis XIII, mentionne sainte Marguerite comme patronne de la Confrérie des *Liniers* et de celle des *Recommandaresses* (1) à la chapelle Saint-Bon, des *Mégissiers* et des *Blanchisseurs de laine* à la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, et des *Femmes grosses* à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, lieux où la fête de notre sainte était solennellement célébrée.

On trouve quelquefois, dans les vieilles Heures manuscrites, outre son oraison, sa légende plus ou moins développée (2) sous forme de petits poèmes en vers octosyllabes annexés au volume. Dans les Heures imprimées des XVe et XVIe siècles, sainte Marguerite

(1) Les *Recommandaresses,* chargées de procurer des nourrices, faisaient encore métier de placer les domestiques, de chercher des logis pour les étrangers, de rendre, en un mot, mille petits services plus ou moins licites. Nous en avons la preuve dans la *Grande Danse macabre* de 1491, où la Mort interpelle ainsi l'une d'entre elles:

« Sçavez-vous, *Recommanderesse,*
Point ung bon lieu pour moy loger?
J'ay bien mestier (*besoin*) que on m'adresse,
Car nul ne me veult héberger. »

Etc..... (Voir *les Heures gothiques et la Littérature pieuse aux* XVe *et* XVIe *siècles,* par Félix Soleil, in-8o, Rouen, Augé, 1882, p. 80.)

(2) Nous disons : plus ou moins développée. En effet, des trois versions que nous avons entre les mains, la plus concise, popularisée par les presses champenoises, renferme 488 vers seulement; celle qui est l'objet de ce travail en contient 1332; tandis que la troisième, également manuscrite mais plus ancienne, se borne à 666 vers, c'est-à-dire juste la moitié de la précédente.

prend place, avec une antienne et une oraison propres, après *sainte Anne, sainte Marie-Madeleine* et *sainte Catherine ;* elle est suivie de *sainte Barbe* et de *sainte Apolline,* et souvent encore de *sainte Geneviève,* notamment dans les Heures à l'usage de Paris.

De même que les poèmes annexés aux Heures manuscrites, les différentes versions isolées de la légende de sainte Marguerite subirent, de génération en génération, une multitude de transcriptions successives bien faites pour altérer plus ou moins la leçon première, sans parler des amplifications destinées à raviver au besoin la pieuse curiosité des fidèles.

Après la découverte de l'imprimerie, de nombreuses éditions furent données par les principaux libraires, tels que Simon Vostre et Pierre Le Caron, à Paris; Claude Nourry, à Lyon; et Jehan Lecoq I et II, à Troyes. Tous répandirent largement cette légende au sein des masses croyantes, alors comme toujours avides de merveilleux; mais leurs petits livrets n'ont su éviter le sort des publications populaires : rares sont ceux qui survivent aujourd'hui.

Une version manuscrite paraissant dater de la seconde moitié du XV[e] siècle, et que nous avons lieu de croire inédite, nous a semblé digne de retenir l'attention des bibliophiles par la vive allure du

dialogue et la piquante originalité de l'expression.

Notre texte, notablement plus étendu que celui des éditions ci-dessus mentionnées, compte 1332 vers octosyllabes. Malgré ce développement exceptionnel, l'intérêt du poème se soutient constamment, grâce à la variété des scènes pleines d'animation qui passent sous nos yeux. Une analyse succincte de l'œuvre justifiera, nous le croyons, notre allégation. Et d'abord, quelle charmante simplicité dans l'exposition :

. . . .
Marguerite est bien nommée,
Pource que ainsy est appelée
Une pierre moult précieuse,
Entre les autres gracieuse,
Vertueuse, blanche et petite;
Telle fut vierge Marguerite :
Petite par humilité,
Blanche par sa virginité;
Vertus oult (1) *de miracles faire,*
Que vous orrez (2) *aprez retraire* (3).
. . . .
Antioche fut son pays,
Où Jhésuchrist est moult hays :
Nul n'y osoit son nom nommer,
Ne chrestien soy renommer,
Que tost ne fust mis à torment,
Dont plusieurs doubtoient forment (4),

(1) Eut. — (2) Entendrez. — (3) Redire. — (4) Craignaient beaucoup.

Combien que bons chrestiens feussent,
Et que parfaictement creussent.
De jeune aage, la pucellete
A Dieu avoit pensée nette ;
Baptesme receut sainctement,
Et se tint vertueusement.
Pource la hayt tant son père
Que, après la mort de sa mère,
A nourrir fust tantost baillée,
Et de sa compaignie ostée.
La nourrice ama la pucelle,
Pource qu'elle la vit tant belle :
Sa beauté toute autre passoit,
Nul du regard ne se lassoit ;
Pourcen (1) *la tenoit-elle si chère.*
O (2) *les pucelletes bergière*
La fist, et de xv ans estoit ;
Chascun pour la voir s'arrestoit.

Aussi comprend-on fort bien que le tyran Olibrius en soit tombé amoureux à première vue :

Au cueur luy mist une estancelle
Le deable pour la pucelle,
Et de sa viande l'atisa.

Il entre donc en pourparler avec elle :

« *Se noble es, soyes certaine*
Que à ma femme te prendray ;
Se villaine es, je te tendray (3)
Comme ma garse et ma concubine. »

(1) Pour cela. — (2) Avec. — (3) Entretiendrai.

La vierge, qui a engagé sa foi au Dieu des chrétiens, déclare sans ambages au tyran (et ce, en termes peu académiques) qu'il ne doit rien attendre d'elle :

« *En Jésuchrist croy, mon Seigneur ;*
. . . .
A Cil ay-je mon cœur donné,
Et luy à moy par courtoisie ;
C'est m'amour, c'est ma vie.
Nul aultre à luy ne se apareille,
Sa grant beauté le Ciel merveille (1) ;
Doulx et souef (2) *et débonnaire,*
A aultre que luy ne vueil plaire,
Qui oncques ne fault (3), *mais tousjours dure.*
L'amour de luy est nette et pure,
C'est mon soulas (4), *c'est ma grant joye ;*
J'ay son amour, il a la moye (5).
Aultre ne vueil, d'aultre n'ay cure ;
Et toy, ville puant ordure,
Sac de fiens (6), *plain filz de deable,*
Dampné à la mort pardurable,
Comment ozas penser ne dire,
Qui es de tous les autres pire,
Ne parler moy de villennie ?
Fy de toy, de ta compaignie.
Qe femme te feusse ou béasse (7),
Et tant mon lignaige abessasse,
Qu'à toy, ort (8) *vil gars, conservisse* (9),
N'en ta voulente me meisse ?

(1) Ravit. — (2) Gracieux. — (3) Fait défaut. — (4) Plaisir. — (5) Mienne. — (6) Fumier. — (7) Servante. — (8) Sale. — (9) Servisse. — Les dix-huit vers ci-dessus se lisent au fac-similé placé en regard du grand titre.

En toy n'a bonté ne noblesse,
Ung peu de office (1) *en ta richesse :*
Huy grant, demain petit seras. »

Malgré ces aménités peu encourageantes, le présomptueux Olibrius entame avec Marguerite une longue discussion, dans l'espoir de l'amener à adorer ses dieux et à faire sa volonté. Mais la sainte lui donne victorieusement la réplique, et le tyran, fatigué de sa résistance, la fait jeter en prison. Le lendemain, une nouvelle tentative, non moins infructueuse que la première, lui vaut de la part de la sainte cette sanglante riposte :

« *Tu soyes ores* (2) *confondu,*
Ennemy de Dieu, filz de Sathan,
Fuy-toy de cy, tout puslent (3),
Ton alaine pust toute;
Aveugle es et ne voys goutte,
Tes parolles tout l'air conchient (4).
Tes ditz et tous ceulx qui s'y fient
S'en iront d'Enfer en l'ordure;
Ainsy le nous dit l'Escripture :
Gens furent de très orde (5) *vie,*
Pource ne vueil leur compaignie.

. . . .

Viel cuir, tout plain de pourriture,
Ort mâtin, vil chien esragé,
Au gibet d'Enfer ataché
Seras, ne auras autre mérite. »

(1) Considération. — (2) Maintenant. — (3) Puant. — (4) Souillent. — (5) Sale.

Olibrius, furieux, livre Marguerite aux bourreaux qui l'appliquent au chevalet et la criblent de coups :

Ses sergens comme homme forcenez
Appelle, et leur dit : « Prenez
Celle garse ainsy orguilleuse :
De son parler est enuyeuse ;
Plus endurer ne le pourroye,
Tout comme elle vive n'auray joye. »
A tant ont la vierge pendue
Par ses cheveulx, et toute nue
Sa chair tendre ont détrenchée (1),
Ne de riens ne l'ont espargnée.

. . . .

De son corps chair n'y a entière,
Ainsy que en toute manière
Les os tous nudz ceulx voient
Ceulx qui son martyre regardoient,
Nerfz et vaines tous descouvers,
Et les costez tous ouvers,
Le cœur tout nud, polmon et foye,
Et sanc couroit parmy la voye
Comme ruisseaulx d'une fontaine ;
Ainsy luy faisoient grant peine.
Qui veist le peuple plourer,
Larme ne peust demourer
En cueur de nulle créature,
Jà tant ne fust male (2) *ne dure.*

. . . .

Ouez (3) *que le peuple disoit :*
« Ta beaulté pers et ta jeunesse,

(1) Déchirée. — 2) Méchante. — (3) Écoutez.

Doulce fille, par ta simplesse ;
C'est grant douleur, c'est grant dommaige,
Belle fille de hault parage
Qui se seuffre ainsy tourmenter,
Et son gent corps anienter (1).
Mect conseil en toy, doulce amye ;
Lesse la mort et pren la vie. »
La vierge est vers eulx tournée,
Qui de rien n'est espoventée,
Ausi come n'eust mal ne douleur,
Ne oncques ne mua couleur,
Et leur respond tout haultement :
« *Vous me conseillez mallement,*
Comme gens qui de Dieu riens n'avez,
Ne congnoissez, ne ne sçavez.

. . . .

Cuidés-vous que autre vie ne soit,
Que ceste qui tousjours déceoit
Tous ceulx qui en elle se fient,
Ne qui à son amour se lient ?
Que vault beaulté, que vault noblesse,
Honneur, povoir, sens et richesse ?
Sachés que tout neant deviendra,
Et tout en terre se rendra,
Néant est, et néant sera.
Lessez du tout la vanité,
Prenez voye de vérité.
Aourez (2) *vostre Créateur,*
Sire et maistre gubernateur,
Qui en sa joye vous prendra ;
A chascun son louyer (3) *rendra.*

. . . .

(1) Anéantir. — (2) Adorez. — (3) Récompense.

Ne ayez pour moy le cœur noircy (1),
Filles, de vous ayez mercy (2). »

Les prières du peuple, non plus que l'horreur du supplice, n'ébranlant en rien le courage de la sainte, comme le prouve d'ailleurs sa réponse, le tyran la renvoie en prison. Marguerite y découvre un hideux dragon qui, sans autre préambule, l'avale d'une seule bouchée ; mais la sainte fait à ce moment critique le signe de la croix, et elle sort aussitôt sans blessures des flancs déchirés du monstre étendu mort à ses pieds :

La vierge ne fust esbahye :
En entrant en luy se seigna (3),
Come le Saint-Esperit luy enseigna ;
Mais tant le signe le greva (4),
Que parmy le ventre creva ;
La vertu ne peust soustenir,
Ne contre luy soy maintenir :
De tel signe se doibt garnir
Tout home pour le deable escharnir (5).

(1) Attristé. — (2) Pitié. — Nous possédons une autre version manuscrite où la sainte tient à l'assistance ce dédaigneux langage :

. . . .
« Cest martire ne m'est qu'un baings
Pour espurgier m'âme et mon corps.
. . . .
Avés-vous aultre chose à faire?
Alés chascun en son repaire ;
Alés-vous-en, femmes et hommes,
Que je ne prise pas ij pommes,
Ne vos parolles ne vos dis,
Qu'avec moy est Jhésucristz. »

(3) Fit le signe de la croix. — (4) Endommagea. — (5) Railler

Ne se tenant pas pour battu, le démon reprend la forme humaine et se montre derechef à Marguerite. Ici commence une sorte de dispute théologique entre le diable et notre sainte héroïne. Un semblable épisode ralentit notablement l'action, mais il répond à merveille au goût si prononcé de cette époque pour les subtilités de la scolastique. Au nombre des questions soulevées dans ce débat fort alertement conduit, celle de l'efficacité de la confession a le singulier privilège de mettre absolument hors des gonds le suppôt infernal. Aussi dit-il avec amertume :

« *Je arrage vif, quant bien y pense :*
. . . .
Qui confession sieult (1) *et hante,*
Nul de nous d'avoir ne se vante
Ceulx qui auront cest sacrement. »

Le diable n'est pas moins exaspéré de l'intervention, à son avis indiscrète et abusive, de la Vierge Marie en faveur des âmes sur le point de tomber pour toujours dans les filets de Satan :

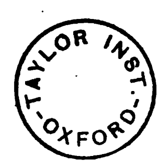
« *Celle ne povons amer* (2) *:*
Quiconques la veult réclamer,
De nos las (3) *ne est tant lyé,*
Qu'il ne soit tantost deslyé.
. . . .

1) Pratique. — (2) Aimer. — (3) Filets.

Pour ung seul Ave Maria,
Perdue avons la seigneurie ;
. . . .
De nos mains vient les âmes traire (1). »

Les prédicateurs eux-mêmes ne sauraient non plus échapper à ses aigres récriminations :

« *Ouy, dist-il, nul ne sçauroit*
Come tout Enfer grant joye auroit,
Se tous les preschemens cessassent.
. . . .
Là où pevent metre la main,
Ce que avon huy n'avon demain ;
Mais que ung d'eulx tantost y acoure,
Nous avons perdu, en une houre (2),
Ce que avon gaigné en ung an,
A grant peine et en grant enhan (3). »



Arrivé au bout de ses innombrables doléances, successivement vaincu sur tous les points, le démon obtient enfin de la sainte la faculté de réintégrer le domicile infernal. Olibrius rentre alors en scène, mais toujours avec le même insuccès :

Le tyrant arrage tout vifz,
Car la vierge tel honte au viz (4)
Luy fait, qu'il ne peult soustenir.
A ses sergens la fait tenir,
Despoullier la fait toute nue :
« *Or tost, de rechief soit pendue*

(1) Retirer. — (2) Heure. — (3) Tourment. — (4) Visage.

Par les cheveulx, come devant ;
. . . .
Que toute la chair luy soit arse (1) :
Elle est trop orguilleuse garse.
Et pensez de la bien lier,
Et la lessez braire et cryer. »

Marguerite appelle l'attention d'Olibrius sur la terrible responsabilité qu'il encourt, et sur le châtiment inévitable auquel il s'expose ; son discours se termine par ces paroles empreintes d'une stoïque philosophie :

« *De quant que tu fais ne me chault* (2) ;
Tout ne me fait ne froit ne chault. »

Effectivement, plongée aussitôt dans une chaudière d'huile bouillante,

Elle y est lyement (3) *entrée :*
Ce ne luy semble que rouzée.

L'inébranlable constance de la sainte frappe d'une si grande admiration les nombreux témoins de son supplice, que cinq mille païens, subitement convertis, embrassent la foi chrétienne. Le tyran les fait tous mettre à mort, et rend pareille sentence contre Marguerite. Celle-ci demande quelques instants pour adresser à Dieu une oraison dernière.

(1) Brûlée. — (2) Importe. — (3) Joyeusement.

Olibrius, adouci par la touchante beauté de la victime, accueille favorablement sa requête :

Au tyrant congé demanda
De aourer (1), *et il luy commanda*
Qu'elle feist à son plaisir,
Son Dieu priast tout à loisir :
Pitié avoit de la pucelle
Qui jeune estoit, courtoise et belle.

Avant de se livrer au bourreau, Marguerite énumère longuement les grâces spirituelles et temporelles qu'elle sollicite pour tous ceux qui contribueront, d'une manière et dans une mesure quelconques, à faire connaître aux générations futures les circonstances de son martyre :

« *Je te requier, Dieu, doulcement,*
Qui de moy mémoire fera
Et ma vie récitera,
Escripra ou fera escripre,
Et qui ditera (2) *mon martyre,*
Ou en latin ou en françoys ;
. . . .
De ces péchez pardon luy faces ;
. . . .
Ta joye en la fin luy octrie,
Et le metz en ta compaignie. »

Puis elle songe à ses fidèles dévots :

(1) Adorer. — (2) Rédigera.

« Et qui en moustier (1), *chappelle ou oratoire,*
Où l'en face de moy mémoire,
Qui fera ou du sien donnera
A les faire ce qu'il pourra;
Ou qui y donra luminaire;
. . . .
Ou feront faire mon ymage;
. . . .
Je te requier que tu me octryes
Que en nul temps tu les escondies (2)
De ce qu'il te demanderont,
Ou pour eulx demander feront,
Proffitable à leur sauvement,
D'esperit ou temporellement. »

Elle réclame encore le privilège de couvrir d'une protection toute spéciale les femmes en mal d'enfant, en souvenir peut-être de sa miraculeuse issue des entrailles du dragon :

« Quant aucune grosse sera
D'enfant, et elle m'apellera,
Sire, [je te pry,] vueillez
Que l'enfant ne puisse périller (3);
De ses membres parfait s'en viengne,
Autre ne ne li aviegne
Chose qui advenir ne doibt.
Que père et mère en ait joye;
Il viengne à chrestienté.
Bocu ne soit n'en orphenté (4),
Ne contrefait, mais bel et droit,
Et ait ce que avoir doibt de droit.

(1) Église. — (2) Prives. — (3) Être en péril. — (4) Abandon

Hors de péril metez la mère,
Se elle fait à moy prière ;
Sequure-la en toute ensoigne (1),
Ne sus elle n'ait péril n'enssongne (2) ;
Et la vueilles reconforter,
Aider à sa peine porter ;
Saine remangne (3) *à ton église,*
Toy mercyer en toute guise. »

Enfin, elle n'a garde d'oublier les misères du pauvre peuple :

« *Du peuple la neccessite*
Me meut requérir ta pitié ;
Subject est à plus de douleurs
Que il n'a en terre coulleurs.
Pource ayder te plaira
A cil qui mon nom amera. »

Un messager céleste avertit alors la sainte que sa prière est exaucée ; il ajoute, en lui remettant la couronne du martyre :

« *Dieu t'appelle en sa compaignie ;*
Vieng-t'en, et ne demoure (4) *mye.* »

Mais le bourreau se sent envahi de scrupules bien intempestifs, et la vierge est obligée de raisonner avec lui pour le contraindre à faire son devoir :

La vierge le sergent apelle :
« *Bel amy, de Dieu suis ancelle ;*

(1) Embarras. — (2) Souci. — (3) Retourne — (4) Tarde.

Fay ce pour quoy tu es venu. »

. . . .

Le bourreau se décide à frapper :

A grant paour l'a décollée;
La vie s'en est en Ciel allée,
En guise d'une collombelle
Blanche, gracieuse et belle.

Son récit terminé, l'auteur anonyme du poème croit devoir nous prémunir contre les narrations plus ou moins fantaisistes de ses confrères :

Plusieurs en ont fait à leurs guises,
Et de latin en françois mises.
Se l'on en oste, l'aultre y met (1):
De leur œuvre ne m'entremet (2).

. . . .

Ce que ay escript tient saincte Église,
Et je le tien en toute guise,
De ceste vierge gracieuse.

En dépit des affirmations de notre poète : *Ce que ay escript tient saincte Église,* les diverses circonstances du martyre de sainte Marguerite n'ont nullement, aux yeux de l'Église, le caractère d'authenticité que le narrateur leur attribue. Le *Martyrologe romain,* à la date du 20 juillet, se borne à enregistrer le fait comme il suit, sans y ajouter aucun détail : *Antiochiæ, passio sanctæ Margaritæ vir-*

(1) Ajoute. — (2) Je ne décide.

ginis et martyris. Le même laconisme se retrouve dans le *Bréviaire romain.* Quoi qu'il en soit, cette poétique légende nous a paru digne d'intéresser les nombreux amateurs de notre vieille littérature.

II

Notre manuscrit est un petit in-12 formé de 73 feuillets de vélin mesurant 118 millimètres de hauteur sur 72 de largeur. Le texte, écrit à l'encre noire en caractères gothiques, se déroule régulièrement sur quatorze lignes par page (1). Le poème, qui occupe 68 feuillets, compte 1332 vers octosyllabes disposés comme de la prose, c'est-à-dire sans solution de continuité après chaque vers; et il renferme des abréviations nombreuses, suivant l'usage du temps, afin de restreindre au strict nécessaire l'emploi coûteux du vélin.

Au recto du premier feuillet se trouve l'intitulé du livre, écrit à l'encre rouge; au verso, une miniature à mi-page nous montre sainte Marguerite en

(1) Voir le fac-similé placé en regard du grand titre.

prison, émergeant saine et sauve des entrailles déchirées du monstre qui vient de l'engloutir. A l'angle inférieur gauche de la miniature, dans la marge de gouttière du volume, est pieusement agenouillée une femme vêtue de noir, les mains jointes, la tête couverte du *chaperon* alors en usage. On peut voir dans cette figure la personne pour qui fut exécuté le manuscrit. Au-dessous commence le poème, orné çà et là de lettres d'or alternativement azurées ou rubriquées et de quelques tirets décorés de la même manière.

Une antienne et une oraison en l'honneur de la sainte, précédant l'Évangile de saint Jean : *In principio erat Verbum,* remplissent le verso du 68e feuillet ainsi que les deux suivants. Le 71e contient un curieux avis aux fidèles sur la puissante efficacité d'une oraison à la Vierge Marie, implorée dans cette pièce sous des vocables très particuliers. Enrichie d'un luxe de périphrases dont la variété et le tour original dénotent chez nos pères une merveilleuse imaginative, cette belle prière termine fort agréablement notre petit livre. Le lecteur en pourra juger :

Oraison à Nostre Dame, prinse à la Saincte-Chappelle, à Paris; la quelle a esté trouvée à la vallée de Josaphat; et a telle propriété que qui la dira ou dire la fera une foys le jour, ou la portera sur luy, ne mourra point de mort subite, d'eau ne de feu ; ne

ne sera point vaincu de ses ennemys. Et se une personne avoit le deable au corps, tantost il gariroit. Et la femme qui auroit DOULEUR D'ENFANT, et on la feist dire ou porter sur elle, tantost aura allégement. Et qui la dira chascun jour verra la Vierge Marie troys foys devant que mourir :

Jhésuchrist, Filz de Dieu le Père tout puissant, Filz de la Vierge Marie, exaulce ma prière. Vierge Mère, glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, benoiste, digne et précieuse valme de toute doulceur, prie le tien Filz pour moy, Dame qui es vertu des Anges, fleur des Patriarches, désir des Prophètes, maistresse et joye des disciples, église aux espérans, ornement des vierges. Dame, qui es sur la compaignée des Anges, deffens-moy de tous maulx présens, passez et à advenir. Dame, je te prie que tu ne me oublyes point au jhourd'huy, ne à ceste heure espoentable, quant l'âme du corps me partira. Doulce Vierge Marie, Mère de Dieu, conforte-moy au jhourd'uy à ce besoing, et au Jour espoventable du Jugement ; et que je puisse venir devant le tien Filz dignement, et que je soye digne d'avoir la glore pardurable avecques luy. Mère de Dieu, portière de Paradis, temple de Jhésucrist, estoille de mer, consollation de tout le monde, port de salut, commencement sans fin, flour sur toute nature, palme de doulceur, pont des chemynans, espérance des chres-

tiens, fontaine de pitié, flour des vertus, chef de virginité, remède de doulleur, repos des traveillez, Mère de miséricorde, sapience de vérité, trèsdoulce Dame, je pri que tes yeulx humbles et miséricordieux veuille tourner vers moy et me illuminer de ta saincte grâce, et les péticions que je fais tu vueilles exaulcer. En tes sainctes grâces et dignes mains je commande m'âme, mon esperit et mon corps. Amen. Ave Maria.

Le fac-similé placé en regard du grand titre reproduit fidèlement, sauf les couleurs de la miniature et des lettres ornées, quatre pages de l'original.

III

Nous avons dit plus haut que sainte Marguerite était de la part des femmes enceintes l'objet d'un culte tout spécial. Nous avons vu, au cours de l'analyse du poème, que la sainte avait sollicité et obtenu ce patronage en mémoire probablement de sa merveilleuse délivrance, quand le monstre infernal l'eut engloutie d'une seule bouchée. Cette dernière particularité est fortement mise en doute par l'auteur même de la *Légende dorée* dans les termes suivants : « *Istud autem quod dicitur, de draconis devoratione et ipsius crepatione, apocrifum et frivolum reputatur* (1). » Si, tenant le fait pour avéré, l'on recherche quelle analogie a jamais pu exister entre la vierge

(1) *Legenda Sanctorum,* in-folio, Bâle, Nicolas Kesler, 1486; leg. LXXXVIII. — Ce recueil, composé au XIII[e] siècle par le dominicain Jacques de Voragine, archevêque de Gênes de 1292 à 1298, est l'expression la plus sincère de la foi naïve du moyen âge. Le

Marguerite et la femme appelée à devenir mère, on sera forcément amené à reconnaître que la similitude de situation ne saurait s'établir qu'entre la femme et le dragon, ce dernier ayant rendu Marguerite à la lumière comme la mère donne le jour à son enfant. Un tel rapprochement n'offre rien que de flatteur pour le beau sexe. Ne dit-on pas, tous les jours, d'une honnête personne : C'est *un dragon... de vertu.* Si, regardant au contraire le fait comme apocryphe, on ne trouve plus trace de corrélation entre les événements de la légende et le privilège octroyé à notre sainte, il n'y a nullement lieu de s'en étonner. Dans l'examen des motifs qui ont déterminé les fidèles à s'adresser à tel saint plutôt qu'à tel autre, pour obtenir telle ou telle grâce ou pour échapper à telle ou telle maladie, il faut se montrer d'autant moins exigeant que la crédulité populaire a de tout temps édifié des réputations dont l'origine et la cause sont demeurées également obscures. Qui nous révélera aujourd'hui pourquoi saint Nazaire était invoqué contre le *vertige* et la *folie,* saint Quentin contre l'*hydropisie,* et saint Mathurin de Larchant contre les *méchantes femmes qui ont le diable au corps ?*

passage ici rapporté nous prouve que le pieux écrivain savait exercer au besoin une judicieuse critique, et qu'il ne faisait nulle difficulté de déclarer telle narration apocryphe, ou telle circonstance l'objet de doutes justement fondés. Nous donnons plus loin son récit *in extenso.* (Voir à l'Appendice I.)

« On pourrait (dit avec raison l'abbé Valentin Dufour, savant archéologue parisien) multiplier ces exemples sans pouvoir autrement les expliquer. » Quoi qu'il en soit, la perpétuité de la croyance générale à la protection de sainte Marguerite sur les femmes grosses a laissé des traces dans l'histoire. Elle est hautement reconnue par le poète latin Vida, de Crémone, évêque d'Albe au XVI[e] siècle. Dans l'une des deux hymnes composées par lui en l'honneur de sainte Marguerite, patronne de Crémone, Vida parle de la dévotion qu'avaient pour elle les femmes enceintes. Voici d'ailleurs les vers, aussi remarquables de pensée que de style, de l'éloquent prélat :

« *Te matres facilem partus jam mensibus actis*
Implorant, mediaque vocant in morte jacentes.
Ipsa faves, LUCINA : tuo se munere lætæ
Incolumes testantur : adit tua protinus omnis
Hinc delubra chorus matrum ; et tibi sacra quotannis
Dona ferunt, gnatasque docent, connubia nondum
Expertas, primis tua templa invisere ab annis,
Et votis venerari, et sacras dicere laudes (1). »

(1) *Marci Hieronymi Vidæ Cremonensis, Albæ episcopi, opera*, in-12, Lugduni, apud Antonium de Harsy, M.DCVI, p. 200 et 201. — VIDA (Marc-Jérôme), né à Crémone vers 1490, fut appelé à Rome par Léon X, qui lui donna le prieuré de Saint-Sylvestre, près de Tivoli. Il fut fait protonotaire apostolique, et, en 1532, évêque d'Albe par Clément VII. Il mourut en 1566. Ses ouvrages, au jugement du cardinal Sadolet, sont écrits avec une élégance qui rappelle la pureté classique des poètes de l'antiquité

Le mépris de ce puissant patronage amena, en 1609, à Genève, un dénouement fort inattendu, *s'il en faut croire* l'auteur d'un curieux opuscule sur la matière. C'est d'une femme appartenant à la religion prétendue réformée qu'il est ici question :

« ..... Ces jours passés, une bourgeoise, ma concitoyenne, ayant jà demeuré environ onze jours au travail d'enfant, et les Médecins ne trouvant autre remède plus expédient pour l'en délivrer, que d'appeler les Chirurgiens, ... recognoissant fort bien que c'estoit un enfant accomply de tous ses membres, les voisines y accourent, qui ore l'une, tantost l'autre, chacune disant son opinion : Entre autre la vint visiter une sienne bonne amie sa voisine, qui menoit quant et soy sa chambrière, qui estoit Catholique, laquelle fust interrogée par la mère Sage, qui là estoit, luy disant ainsi : *M'amie, qu'avez-vous accoustumé de faire entre*

latine. Les principaux, *l'Art poétique, la Christiade, les Vers à soie* et *les Échecs,* ont été traduits en français par différents littérateurs, dans les premières années de notre siècle. On peut interpréter comme il suit les vers ci-dessus : « *Parvenues au terme de la gestation, les femmes implorent ton secours ; et, même aux prises avec la mort, elles réclament encore ton assistance. Leur es-tu propice, ô Lucine ? Elles se déclarent avec joie redevables de leur salut à ta puissante intercession. Aussitôt les mères se rendent en corps à ton sanctuaire ; puis, en te portant chaque année de pieuses offrandes, elles apprennent à leurs filles, sans expérience encore du mariage, à fréquenter dès leur tendre jeunesse ton temple sacré, à t'adresser leurs prières, et à chanter tes louanges saintes.* »

vous autres Catholiques, lors que les femmes se trouvent en tel travail? Alors elle respond, *Pourveu qu'il me soit donné audience, je le diray :* lors silence luy fust faict, et elle dist ainsi : *Quand les femmes Catholiques se trouvent en tel travail, elles se recommandent à Dieu le Père tout puissant, au Fils, et au S. Esprit, et à la douce Vierge Marie; et en outre disent l'oraison de Saincte Marguerite, Vierge et Martyre, la priant vouloir estre advocate envers Dieu, afin que la patiente soit tost délivrée de ce travail : parce que Dieu luy a promis, que toutes celles qui l'invoqueroient de bon cœur, estant au travail d'enfant, seroient tost délivrées.* La misérable, qui estoit au travail d'enfant, ayant entendu ces parolles, dict en telle sorte : *J'aimerois mieux plustost mourir, ou vrayement enfanter un veau, que de permettre que l'oraison de saincte Marguerite fust dicte en mon intention :* Response fort indigne, et dont (comme vous sçavez très bien) elle en receut tost son guerdon (1) : Car d'un corps formé, d'une âme raisonnable qu'elle avoit . . . . , elle sent un corps brutal, et à l'instant délivre d'iceluy, sçavoir d'un veau, ainsi qu'elle avoit souhaité, lequel fust prins et emporté par la mère Sage à Messieurs. La cloche sonne, ils s'assemblent en la sale du grand Conseil, où fust

(1) Récompense.

porté ledict veau : quoy voyant mesdits Sieurs, après avoir entendu le rapport que leur fit la mère Sage des parolles susdites, bien estonnés, ne sçachant que dire sur cela ; un quidan Philosophe d'entre eux voulut attribuer cela aux imaginations de la mère, disant cela estre naturellement : Mais il fut très bien repoussé par un des assistans, lequel disoit que ce ne pouvoit arriver naturellement. Mais aussi, comme j'ay jà dict, quoyque Nostre Seigneur soit tout bon et miséricordieux, il ne laisse pas (quand la nécessité et l'importance de son honneur et de ses Saincts le requiert) qu'il ne face voir des effects de sa haute puissance.

« Toutes les disputes entendues, Messieurs s'assemblent et ordonnent que ledit veau sera prins et jetté dans le Rosne, là où encore à présent se voient (1) les marques du sang sur l'eau, ne se bougeant, fors seulement, que estant agité des flots, va ores çà, ores là, retournant tousjours en son premier lieu, criant *Vengeance, vengeance* (2). »

Dom Bouillart, dans son ***Histoire de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés***, rapporte, aux dates de 1661 et de 1682, les deux faits suivants qui

(1) Avis aux touristes se rendant à Genève.

(2) *Miracle arrivé dans la ville de Genève en ceste année* 1609. *D'une femme qui a faict un veau, à cause du mespris de la puissance de Dieu, et de Madame saincte Marguerite.* In-8°, Paris, 1609;

démontrent la pieuse croyance de la famille royale au privilège attribué à notre sainte. Il s'agit de Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, et de Marie-Victoire de Bavière, femme du Grand-Dauphin, peu avant la naissance de leur premier-né respectif :

« Le vingtiéme Juillet est remarquable par une céremonie qui se fit dans l'église de l'abbaye. La Reine, qui étoit pour lors enceinte, donna des marques de sa pieté et de sa dévotion envers sainte Marguerite par l'offrande qu'elle fit du pain béni le jour de sa fête. Elle ne put le présenter elle-même, parce qu'elle étoit à Fontainebleau ; mais elle y suppléa par trois de ses aumôniers, qui vinrent le présenter à l'église au son des trompettes et des tambours du Roy. Les aumôniers furent reçus à la porte de l'église, et conduits dans le sanctuaire, où ils resterent jusques à l'offertoire. Ils descendirent pour lors au bas de la nef, où l'on avoit préparé six grands pains ornez de banderoles de taffetas rouge aux armes du Roy et de la Reine. Lorsqu'il fallut aller à l'offrande, les trois aumôniers précedez de quelques suisses marcherent les premiers ; puis quatre tambours et quatre trompettes, et en dernier

p. 7 à 9. — Un semblable récit, quelque suspecte qu'en puisse être la véracité, ne constitue pas moins un précieux témoignage de la dévotion populaire à notre sainte, dans les cas analogues à celui qui nous occupe ici.

lieu douze suisses portant six brancards sur lesquels étoient les pains bénis. Le premier aumônier présenta le cierge, baisa la paix avant les autres, et la bénediction des pains étant finie, ils s'en retournerent avec les mêmes céremonies. Le seiziéme Octobre suivant, le P. Prieur de S. Germain eut ordre du Roy de porter à Fontainebleau les reliques de sainte Marguerite pour satisfaire à la dévotion de la Reine, qui les demandoit et étoit proche de son terme. Le P. Prieur obéït aussi-tôt : mais, avant son départ, il ordonna par un mandement des prieres publiques pour sa Majesté, avec l'exposition du saint Sacrement dans toutes les églises du fauxbourg ; ce qui dura jusques au premier de Novembre, que la Reine mit au monde un Daufin, qui fut ondoyé aussitôt. La nouvelle n'en fut pas plûtôt répanduë dans Paris, que chacun fut dans des transports de joye. L'abbé et les religieux de saint Germain témoignerent la part qu'ils y prenoient par une procession génerale en action de graces, qu'ils indiquerent pour le dimanche suivant, à laquelle tout le clergé séculier et régulier assista (1). »

Vers le milieu de juillet 1682, « Madame la Daufine qui étoit enceinte et prête d'accoucher, fit

(1) Dom Jacques Bouillart. — *Histoire de l'Abbaye royale de Saint Germain des Prez*, in-folio, Paris, Grégoire Dupuis, M.DCCXXIV ; p. 256 et 257.

écrire au Prieur de l'abbaye qu'elle souhaitoit avoir auprès d'elle les reliques de sainte Marguerite, pour obtenir par son intercession une heureuse délivrance. Elle rendit même le pain béni par un de ses aumôniers le vingtiéme Juillet, fête de la sainte, et le sixiéme Août elle mit au monde le Prince Monseigneur Loüis Duc de Bourgogne. Le vingt-sixiéme Novembre suivant, Madame la Daufine vint à l'église pour faire ses dévotions à la chapelle de sainte Marguerite. Elle fut reçuë à la porte de l'église par toute la communauté revêtuë en chapes, le Pere Géneral Dom Benoît Brachet portant la parole ; et après lui avoir présenté la vraye croix à baiser et donné de l'eau bénite, les religieux chanterent un répons, pendant lequel elle fut conduite sous un dais dans le sanctuaire, où la châsse de saint Germain étoit exposée. Elle se mit à genoux sur l'oratoire, et après ses prieres elle alla faire ses dévotions à la chapelle de sainte Marguerite, dont elle baisa les reliques; puis elle remonta en carosse (1). »

(1) Dom Jacques Bouillart. — *Histoire de l'Abbaye royale de Saint Germain des Prez*, in-folio, Paris, Grégoire Dupuis, M.DCCXXIV; p. 275. — Dans le même ordre d'idées, Dom Bouillart avait déjà mentionné, sous la date de 1608, un acte de munificence royale. On lit en effet à la page 214 de son *Histoire* : « La Reine Marie de Médicis donna aussi des marques de sa pieté par le présent qu'elle fit à l'église de l'abbaye d'une belle figure d'argent représentant sainte Marguerite, en action de graces d'avoir mis heureusement au monde Loüis XIII. » Et le R. P. F. Jacques Du Breul, dans son *Theâtre des Antiquitez de Paris* (in-4°, Paris, So-

Le culte de sainte Marguerite, appuyé sur ce mobile intéressé, subsiste encore aujourd'hui, notamment dans les provinces méridionales de la France, et aussi en Bretagne (1), pour ne parler que de notre pays.

Quant à l'oraison spéciale appropriée à la circonstance, elle ne figure pas dans les éditions troyennes venues à notre connaissance, lesquelles renferment seulement l'*orémus* commun donné par les *Livres d'Heures*. Notre manuscrit ne contient pas davantage cette intéressante prière ; mais *La vie ma dame saincte Marguerite,* imprimée à Paris par Didier Maheu, dans les premières années du XVIe siècle, en fournit une leçon française fort gracieuse, que nous mettons pour ce motif sous les yeux du lecteur :

ORAISON DE SAINCTE MARGUERITE
A DIRE POUR LES FEMMES GROSSES

« *Madame saincte Marguerite,*
Digne vierge de Dieu eslite,
Qui l'as servy de ta jeunesse,
Plaine de grâce et de sagesse ;

ciété des imprimeurs, M.DC.XXXIX, livre second, p. 245), ajoute : « L'image de saincte Marguerite que la Royne de France, Marie de Medicis, femme du Roy Henry quatriesme a donnée à nostre Église, poise en argent avec son soubassement, trente-sept marcs quatre onces et demie. Qui a cousté cinq cents escus. Et fut achevée le 10 Janvier 1608. Aux pieds d'icelle est le menton de ladite vierge et martyre. »

(1) Voir à l'Appendice II : la Vie de sainte Marguerite peinte à Châtelaudren.

Qui, pour l'amour Dieu nostre Sire,
Souffris tourmens et grief martyre;
Qui le dragon parmy fendis,
Et du tyrant te défendis;
Qui vainquis l'ennemy d'Enfer
En prison fermée de fer;
Qui à Dieu feis mainte requeste,
Quant on te voult coupper la teste;
Et, par espécial, que femme
Grosse d'enfeant qui à toy, Dame,
De cueur dévot retourneroit,
Et [qui] ton ayde requerroit,
Que Dieu de périr la gardast,
Et de l'ayder point ne tardast;
Si te supplie, vierge honorée,
Noble martyre et bien eurée,
Par ta benoiste passion
Et ta benoiste pétition,
Que Dieu vueille pour moy prier,
Et doulcement luy supplier
Que par sa pitié il me conforte
Es douleurs qui fault que je porte;
Et, sans péril d'âme et de corps,
Face mon enfant yssir hors
Sain, et saulve que je le voye
Baptizer à bien et à joye.
Et si de vivre il a espace,
Il luy doint s'amour et sa grâce;
Par quoy si sainctement le serve,
Que la gloire des cieulx déserve (1);
Et aux autres, en cas semblable,
Soit par toy, [*Dame,*] *secourable* (2). »

(1) Mérite.

(2) *La vie ma dame saincte Marguerite, vierge et martyre,* In-8°, Paris, Didier Maheu, s. d.; fol. v, verso.

L'opuscule d'où nous avons tiré cette touchante supplique, non moins remarquable par les pieux sentiments qu'elle exprime que par la forme poétique dont elle est revêtue, renferme en outre quelques oraisons particulières, notamment à sainte Agnès et aux onze mille vierges ; on y trouve encore une exhortation à *ouyr messe dévotement,* exhortation basée sur des considérations assez originales, mais qui semblent parfois dépasser les limites de l'orthodoxie. Vu son extrême rareté, nous croyons devoir reproduire ici dans sa teneur intégrale cette pièce singulière ; elle se rattache d'ailleurs incidemment à notre sujet par un paragraphe concernant les femmes enceintes :

« *Cy ensuyvent les grâces que acquiert une personne en oyant messe dévotement.*

Et premièrement, Maistre Jaques d'Espaigne, solennel docteur en théologie et en décret, racompte en ses escriptures que sainct Augustin et les aultres docteurs tendent à ceste conclusion que, si celuy qui oyt messe dévotement avoit vendu et prins les deniers d'autant de terre comme il pouroit cheminer l'espasse d'une messe, et donneroit lesdictz deniers aulx paures, qu'il ne mériteroit pas tant comme d'avoir ouy messe dévotement.

Item, celuy qui le jour a ouy messe par dévotion, et espère de l'ouyr le lendemain, les péchez qu'il a

commis entre les deux messes luy sont pardonnez par vraye confession que Dieu luy donnera avant sa mort.

Item, après qu'on a ouy messe, le boire et le menger prouffite plus au corps; et ne peult-on faillir ce jour-là d'avoir ce qui est nécessaire à nature.

Item, tous péchez vénielz nouvellement faiz, et faulx sermens faiz en haste ou par ignorance, en ayant propos de les confesser, sont effacez par le mérite d'avoir ouy messe dévotement.

Item, tous les pas que l'on faict pour aller ouy messe seront comptez et nombrez par le bon ange, pour estre rémunérez devant Dieu.

Sainct Bernard dit que la première vertu chrestienne est ouy messe dévotement; car elle est de si grande efficace et dignité, que l'audition d'une messe vault mieulx à une personne que s'il alloit par tout le monde en pélerinage, et donnast pour Dieu tout le sien.

Sainct Hiérosme dit que, quant on faict dire une messe pour ung trespassé estant en Purgatoire, tant que la messe dure, il ne seuffre aucune peine.

Sainct Augustin dit que, en oyant messe, on n'envieillit ne affoiblit, ne en regardant le Corps de Nostre Seigneur dévotement : celluy jour ne mourra de mort subite; et si on mourroit celluy

jour, et fust-on excommunié, on ne seroit point dampné.

Sainct Pol dit que plus vault l'oraison du chief que des membres : et s'il est ainsi, que la messe est l'oraison de Nostre Seigneur, et nous sommes les membres ; et pour ce mieulx vault la messe que ne font les oraisons de tous nous.

Sainct Bède dit : se FEMME GROSSE avoit ouy messe le jour qu'elle enfantera, elle n'aura pas tant de peine.

Sainct Luc évangéliste dit que ung pécheur ayant bonne contrition de ses péchez et voulenté de s'en confesser, le jour qu'il a ouy messe dévotement, s'il mouroit, il seroit saulvé.

Sainct Grégoire dit : chascune messe, dévotement célébrée, convertit ung pécheur à Dieu et délivre une âme de Purgatoire ; et vault mieulx à celuy qui la dit ou qui la faict dire que mille après sa mort (1). »

Laissons au lecteur de bonne volonté le soin de contrôler d'aussi encourageantes allégations.

Un opuscule du XVIIe siècle, intitulé : *Dévotion particulière pour les femmes enceintes. — Dédié à la Reyne*, publié en 1665 à Paris par le libraire G. Quinet, avec privilège du roi et approbation des doc-

(1) *La vie ma dame saincte Marguerite, vierge et martyre*, in-8°, Paris, Didier Maheu, s. d.; fol. VI, verso.

teurs de Sorbonne, contient, entre autres prières à la Vierge Marie, à saint Joseph, à sainte Anne, à saint Hyacinthe, à sainte Hélène, à saint Jean l'Évangéliste et à sainte Marie-Madeleine, une oraison à sainte Marguerite suivie de litanies spécialement composées en son honneur. L'oraison est ainsi formulée :

ORAISON A SAINTE MARGUERITE

VIERGE ET MARTYRE

POUR LES FEMMES QUI SONT DANS LES DOULEURS DE L'ENFANTEMENT

« Sainte Vierge et Martyre, dont la pureté inviolable n'a jamais pu estre ébranlée par les trompeuses caresses, ni par les tourmens les plus cruels des bourreaux et des tyrans, vous avez esté si agréable aux yeux de vostre divin Époux qu'il a bien voulu, dans vos derniers supplices, vous accorder la prière que vous luy avez faite de soulager les personnes affligées qui, avec une vraie foy, invoqueroient par vos mérites son saint Nom. O invincible martyre, donnez-moy, je vous prie, des effets de vostre bonté dans l'heureuse délivrance du fruit que je porte; faites, s'il vous plaist, paroistre, par la conservation de la mère et de l'enfant, que vous me secourez; et, quoiqu'une telle faveur ne puisse estre dignement reconnue, je fais néanmoins, en témoignage d'une juste reconnaissance, un ferme propos d'offrir incessamment cette petite créature au service de Dieu, et de vous rendre toute ma vie des actions de grace d'un si grand bienfait. Ainsi soit-il. »

On voit comment le grand siècle savait donner, même à une oraison que l'on peut qualifier de banale, un tour noble, précis, d'une pureté de style remar-

quable, bien supérieur aux fades et creuses circonlocutions des soi-disant mystiques de nos jours.

Dans les litanies, nous relevons les vocables suivants, pleinement adaptés à la situation :

Triomphatrice d'Olibrius,	priez pour nous.
La destruction du dragon,	—
L'honneur des jeunes filles,	—
L'étonnement des femmes mariées,	—
L'*espérance* des femmes enceintes,	—
L'ayde des accouchées,	—
Le souhait des sages-femmes,	—
Le soulagement des petits enfans,	—
L'assistance du lit nuptial,	—
L'épouvante de Sathan,	—
Etc., etc.	

Les pièces liminaires de ce pieux recueil ne sont pas indignes d'arrêter pendant quelques instants notre attention. L'approbation des docteurs de Sorbonne renferme ce curieux passage : « ..... *Les femmes y apprendront que leurs enfans sont autant des productions de prieres que des ouvrages de la nature.* » Quant à la dédicace à la reine (Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV), nous pensons qu'elle intéressera le lecteur, et nous fermerons notre opuscule sur cette pièce peu connue par laquelle le libraire Quinet a cru convenable d'ouvrir le sien :

A LA REYNE

« MADAME,

« Si les sentimens du cœur se pouvoient pénétrer, Vostre Majesté connoistroit combien est judicieuse la pensée que j'ay de luy offrir pour premices de mes vœux un ouvrage de sainteté : toutes les raisons concourent à ce juste devoir, soit que je considere avec toute la France la sublime piété de Vostre Majesté, ou soit que je fasse reflexion sur son heureuse fécondité qui doit donner des Roys et des Reynes à toute la terre : le principal motif des prieres de ce petit œuvre estant propres pour les femmes enceintes, sont plus acquises à Vostre Majesté qu'à toutes les autres, parceque vous en estes l'ornement; c'est, Madame, ce qui m'inspire de le mettre au jour sous l'aveu de Vostre Majesté, et pour luy souhaiter la continuation des benedictions célestes que vos mérites et vos vertus vous acquierent, qui m'asseurent que vous aurez ces prieres d'autant plus agréables qu'elles inciteront vos sujets de les adresser à la divine Majesté, et qu'ils en obtiendront par la pureté de leurs vœux cette illustre et glorieuse lignée que vous continuerez à nostre invincible Monarque; et comme c'est le plus passionné de mes desirs, c'est la raison, Madame, qui m'en fait entreprendre l'impression avec plus de zele et vous le consacrer pour avoir la gloire que je conserveray toute ma vye, d'estre et me dire,

MADAME,

DE VOSTRE MAJESTÉ,
Le très humble, très obéïssant
et très fidelle sujet et serviteur,

G. QUINET. »

APPENDICE

I

LA VIE DE SAINTE MARGUERITE

D'APRÈS LA LÉGENDE DORÉE

(Voir page 24).

« DE SANCTA MARGARETHA.

« Margaretha dicitur a quadam preciosa gemma que margarita vocatur; que gemma est candida, parva et virtuosa. Sic beata Margaretha fuit candida per virginitatem, parva per humilitatem, virtuosa per miraculorum operationem. Virtus autem hujus lapidis dicitur esse contra sanguinis effusionem, contra cordis passionem, et ad spiritus confortationem. Sic beata Margaretha habuit virtutem contra effusionem sui sanguinis per constantiam, quia in suo martirio constantissima extitit; contra cordis passionem, id est demonis temptationem, per victoriam, quia ipsa diabolum superavit; ad spiritus confortationem per doctrinam, quia per suam doctrinam multorum animos confortavit, et ad fidem Christi convertit. Cujus legendam Theotinus, vir eruditus, scripsit.

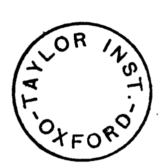
« Margaretha, de civitate Antiochie, filia fuit Theodosii, gentilium patriarche. Hec nutrici traditur ; et, ad adultam etatem veniens, baptisatur ; et propter hoc exosa patri plurimum habebatur. Quadam igitur die, dum jam annum xv attigisset, et cum aliis virginibus oves nutricis custodiret, prefectus Olibrius, inde transitum faciens, et puellam tam speciosam considerans, mox in ejus amore exarsit. Et pueros ad eam concitus missit, dicens : « Ite, et eam com-« prehendite, ut, si libera est, eam mihi in uxorem accipiam ; « si ancilla est, eam mihi in concubinam habeam. » Cum ergo ejus fuisset conspectui presentata, eam de genere suo, ac nomine et religione requisivit. Illa autem respondit se genere nobilem, nomine Margaretham, ac religione christianam. Cui prefectus : « Duo prima tibi recte conveniunt, « quia nobilis haberis, et pulcerrima margarita comprobaris ; « sed tertium tibi non convenit, ut puella tam pulcra et « nobilis Deum habeat crucifixum. » Cui illa : « Unde scis Christum fuisse crucifixum ? » Et ille : « Ex libris christia-« norum. » Cui Margaretha : « Cum igitur legatur pena « Christi et gloria, que verecundia est vestra, ut unum cre-« datis et alterum denegatis ? » Cum autem Margaretha eum sponte crucifixum fuisse pro redemptione nostra assereret, sed nunc eum in eternum vivere affirmaret, iratus prefectus eam in carcerem mitti jussit. Sequenti autem die, eam ad se vocari fecit, eique dixit : « Vana puella, miserere pul-« critudinis tue, et deos nostros adora, ut tibi bene fiat. » Cui illa : « Illum adoro quem terra contremiscit, mare formidat, « et omnes creature timent. » Cui prefectus : « Nisi mihi « consentias, corpus tuum faciam laniari. » Cui Margaretha : « Christus in mortem semetipsum pro me tradidit, et ideo « pro Christo mori desidero. » Tunc prefectus jussit eam in

eculeum suspendi; et tam crudeliter primo virgis, deinde pectinibus ferreis usque ad nudationem ossium laniari, quam sanguis de ejus corpore tanquam de fonte purissimo emanavit. Flebant àutem qui ibi aderant, et dicebant : « O « Margaretha, vere de te dolemus, quia corpus tuum tam « crudeliter laniari conspicimus. O qualem amisisti pulcritu- « dinem propter tuam incredulitatem! Tantum nunc saltem « crede, ut vivas. » Quibus illa : « O mali consiliarii, recedite « et abite. Hec carnis cruciatio est ànime salvatio. » Dixitque ad prefectum : « Impudens canis et insatiabilis leo, in car- « nem potestatem habes, sed animam Christus reservat. » Prefectus autem faciem clamide operiebat, nec tantam sanguinis effusionem videre poterat. Deinde eam deponi fecit, et eam in carcerem recludi jussit, et mira ibi claritas fulsit. Ubi dum esset, oravit Dominum ut inimicum qui secum pugnat sibi visibiliter demonstraret. Et ecce draco immanissimus ibidem apparuit. Qui dum eam devoraturus impeteret, signum crucis edidit, et ille evanuit. Vel, ut alibi legitur, os super caput ejus ponens, et linguam super calcaneum porrigens, eam protinus deglutivit. Sed dum eam absorbere vellet, signo crucis se munivit, et ideo traco virtute crucis crepuit, et virgo illesa exivit. Istud autem quod dicitur, de draconis devoratione et ipsius crepatione, apocrifum et frivolum reputatur. Diabolus iterum, ut eam decipere posset, in speciem hominis se mutavit. Quem videns, in orationem se dedit; et dum surrexisset, diabolus ad eam accessit, et manum tenens, dixit : « Sufficiant tibi que « fecisti jam nunc; cessa de mea persona. » Illa autem eum per caput apprehendit, et sub se ad terram dejecit, et super cervicem ejus dextrum pedem posuit, et dixit : « Sternere, « superbe demon, sub pedibus femine. » Demon autem cla-

mabat : « O beata Margaretha, superatus sum. Si juvenis « me vinceret, non curarem ; ecce a tenera puella superatus « sum, et inde plus doleo, quia pater tuus et mater tua amici « mei fuerunt. » Illa virgo eum coegit ut diceret cur venisset ; qui se venisse ait ut sibi consuleret quod monitis presidis obediret. Coegit quoque ut diceret cur christianos tam multipliciter temptaret. Qui respondit naturale odium sibi esse contra viros virtuosos ; et quamvis sepe ab eis repellatur, tamen desiderio seducendi ipse infestus existit ; et quia invidet homini de felicitate quam ipse amisit, quamvis eam recuperare non possit, ipsam tamen aliis auferre contendit. Addiditque quod Salomon infinitam demonum multitudinem in quodam vase inclusit. Post mortem suam cum de illo vase demones ignem mitterent, et homines ibidem magnum esse thesaurum putarent, vas confregerunt, et demones exeuntes aerem impleverunt. His dictis, virgo pedem sublevavit et dixit : « Fuge, miser ! » Et demon statim evanuit. Secura igitur efficitur, quia que principem vicerat ministrum procul dubio superaret. Sequenti igitur die, convenientibus populis, judici presentatur ; et sacrificare contemnens exuitur, corpusque facibus ardentibus comburitur, ita ut cuncti mirarentur quod tam tenera puella tot posset tormenta sustinere. Deinde in vase magno pleno aqua ipsam ligare et poni fecit, ut ex penarum commutatione cresceret vis doloris. Sed subito terra concutitur, et cunctis videntibus virgo illesa egreditur. Tunc quinque millia virorum crediderunt, et pro nomine Christi capitalem sententiam acceperunt. Prefectus autem timens ne alii converterentur, concitus beatam Margaretham decollari precepit. Illa autem, impetrato orandi spacio, pro se et suis persecutoribus, nec non et pro ejus memoriam agentibus et

se invocantibus, devote oravit; addens ut quecunque in partu periclitans se invocaret, illesam prolem emitteret. Factaque est vox de celo quod in suis se noverit petitionibus exauditam. Surgensque ab oratione, dixit spiculatori : « Frater, tolle gladium tuum et percute me. » Qui percutiens caput ejus uno ictu abstulit; et sic martirii coronam suscepit. Passa est autem xiij kalendarum Augusti, ut in ejus hystoria invenitur. Alibi legitur quod iij idus Julii. De hac sancta virgine sic dicit quidam sanctus : « Beata Margaretha fuit timoris Dei plena, justicia predita, religione compta, compunctione perfusa, honestate laudabilis, patientia singularis; nihilque in ea contrarium religioni christiane inveniebatur : odiosa patri suo, dilecta Domino Jhesu Christo (1). »

(1) *Legenda Sanctorum,* in-folio, Bâle, Nicolas Kesler, 1486 leg. LXXXVIII.



II

LA VIE DE SAINTE MARGUERITE

PEINTE A CHATELAUDREN

(Voir page 32)

L'art ancien, en Bretagne, a payé sous différentes formes son tribut au culte de sainte Marguerite. Sans parler des œuvres de sculpture dont un ciseau rarement héritier des Grecs a doté nombre d'églises de cette province, la peinture a laissé çà et là quelques pages intéressantes. Nous voyons encore à Notre-Dame du Tertre, à Châtelaudren (1), la légende de notre sainte en dix-huit scènes peintes, vers 1410, sur la voûte lambrissée d'une chapelle de cet édifice.

L'église actuelle se compose d'une nef ogivale de sept travées, orientée, terminée par un chevet droit percé d'une riche fenêtre à meneaux; elle n'a qu'un bas-côté, avec un transept de grandes dimensions, au sud. La nef seule remonte au XIVe siècle. Le bas-côté et le transept (ce dernier divisé en deux chapelles accouplées) y furent ajoutés dans les premières années du XVe siècle. On construisit au

(1) Ancien chef-lieu du comté de Goëllo, aujourd'hui chef-lieu de canton dans le département des Côtes-du-Nord, à 17 kilomètres de Saint-Brieuc.

siècle suivant un vaste porche en avant de l'ouverture située au midi, près du portail occidental. Enfin, la tour du clocher qui surmonte la façade date seulement du XVII[e] siècle. Ces diverses adjonctions subsistent encore aujourd'hui ; mais des restaurations inintelligentes exécutées au XVIII[e] siècle, comme l'indique la date de 1703 gravée en relief sur une colonne de soutien engagée dans la muraille du sud, ont complètement défiguré les deux chapelles du transept et ont également altéré la plupart des fenêtres du monument.

C'est dans la chapelle du transept, dédiée lors de sa fondation à sainte Marguerite, et devenue en 1631 la chapelle de Notre-Dame du Rosaire (1), que, suivant la tradition, Marguerite de Clisson (2), fille du connétable et

(1) Confrérie érigée par les Dominicains de Guingamp, le 15 août 1631.

(2) Cette femme cruelle, perfide, et capable de tout pour arriver à ses fins, n'aboutit, par son ambition démesurée, qu'au déshonneur de ses enfants et à la ruine de leur fortune. Elle justifia de tous points la prédiction sinistre que les vieux chroniqueurs mettent dans la bouche d'Olivier de Clisson. Laissons parler Alain Bouchard : « *J'ay leu à quelque abrégée cronicque que, alors que le duc* (Jean IV, dit le *Conquéreur*) *trespassa, messire Olivier de Clisson, connestable de France, estoit en son chasteau de Josselin; et y estoit aussi dame Marguerite de Clisson, sa fille, laquelle advertye que le duc estoit trespassé, et comment il avoit ordonné son père, à la compaignie du duc de Bourgoigne, administrateur de ses enfans, elle se retira au plus matin en la chambre où son père estoit encores couché, lequel estoit moult dolent du trespas du duc, et luy dist : « Monseigneur mon père, or ne tien- « dra-il plus que à vous, si mon mary ne recouvre son héritaige de « Bretaigne : nous avons de si beaulx enfans. Mon Seigneur, je vous « supplie que vous nous y aydez. » — « Pan quel moyen se pourroit-il « faire? » dist son père. — « Hà! dist la dame, vous sçavez com- « ment le feu duc, qui tant nous a faict de tort et de dommage, est*

femme de Jean de Blois, comte de Penthièvre, mort en 1404, aurait fait peindre la légende de sa patronne sur la partie orientale de la voûte lambrissée. Ces peintures, de même que celles du sanctuaire, seraient par conséquent antérieures à l'année 1420, date de la confiscation des biens de la maison de Penthièvre, après les désastreux événements provoqués par la félonie de l'ambitieuse comtesse devenue veuve.

Les peintures de Notre-Dame du Tertre constituent un ensemble de 132 tableaux, savoir : dans le sanctuaire, 96 compartiments d'un mètre carré chacun ; dans la chapelle de sainte Marguerite, 36 compartiments mesurant chacun 120 centimètres carrés. Les personnages, fort nombreux et tous dissemblables d'expression, d'attitude et de

« *trespassé, et si vous a ordonné le gouvernement de ses enfans avec* « *le duc de Bourgoigne; par ce moyen seront lesditz enfans entre* « *voz mains, lesquelz vous pourrez faire mourir secrètement, devant* « *que le duc de Bourgoigne vienne par deçà. Et, en ce faisant, sera* « *nostre héritage recouvert.* »

— « *Hà! ce dist le connestable, cruelle et perverse femme, si* « *tu vifz longuement, tu seras cause de destruire tes enfans d'hon-* « *neur et de biens.* » *Et en ce disant, il saisit ung espieu qu'il avoit auprès de son lict, et en cuyda enferrer sa fille ; mais, pour fuyr à la fureur de son père, elle se hasta tellement de dévaller les degrez, que tomba et se rompit une cuisse, dont depuis elle boeteusa. Le bon connestable luy prédist ce que luy advint; car, par ses oultrageuses entreprinses, elle destruisit ses enfans moult scandaleument, comme vous orrez cy-après.* » (Alain Bouchard. — *Les Grandes Cronicques de Bretaigne,* in-folio, s. l., MDXXXII; fol. cxlix, recto, col. 1 et 2.) — Bien différent de sa femme, le comte Jean était un prince loyal et bon, qu'une longue captivité avait rendu faible et craintif. Tous ses efforts tendirent au maintien de la paix. Il ne fit jamais revivre les prétentions de son père au duché; il ratifia sincèrement le second traité de Guérande, et renonça même aux *armes pleines* de Bretagne.

costume, se détachent sur un fond tantôt de paysage, tantôt d'édifices nous offrant de précieux spécimens de l'architecture civile, militaire ou religieuse du moyen âge. C'est donc l'œuvre la plus considérable en ce genre que possède la Bretagne ; c'en est encore, si nous ne nous trompons, la plus curieuse.

Bien qu'établies sur d'excellentes planchettes en cœur de chêne, ces peintures ont grandement souffert du défaut d'entretien de la toiture. Sous l'action pernicieuse d'une humidité constante, entretenue par l'infiltration des eaux pluviales, les couleurs se sont effacées peu à peu ; et c'est avec une extrême difficulté que l'on parvient maintenant à déterminer des sujets dont aucun ne s'est conservé intact : plusieurs même ont péri de vétusté.

Les tableaux du sanctuaire forment de chaque côté de la voûte quatre lignes superposées de douze compartiments. On les lit horizontalement d'un côté à l'autre, en débutant à droite, au plus près de l'autel, par la ligne supérieure adhérente à la clef de voûte, et en continuant à gauche. Chaque ligne commence ainsi au côté de l'Épître pour finir au côté de l'Évangile. Ces peintures reproduisent les principaux faits de l'histoire sacrée depuis la création du monde jusqu'à la descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Est-il nécessaire d'ajouter que, suivant l'occasion, le *naturalisme* naïf de l'époque y apparaît, grâce à la pieuse liberté dont l'art religieux donnait alors tout le premier l'exemple. Nous ne nous arrêterons pas à décrire des scènes connues de tous, et qui n'ont d'ailleurs aucun rapport direct avec notre sujet.

Dans la chapelle de sainte Marguerite, la voûte, aux dimensions plus restreintes, comporte de chaque côté trois

rangées superposées de six tableaux seulement, et nous montre, faisant face à l'entrée, la légende de la sainte patronne de Marguerite de Clisson. Voici la description sommaire des sujets représentés :

1er *Tableau.* — Marguerite, accompagnée de sa nourrice, se trouve en face de son père, prêtre des idoles, qui lui reproche d'avoir embrassé la foi chrétienne et la chasse loin de lui.

2e *Tableau.* — La sainte est réduite à filer et à garder les troupeaux. Des cavaliers, richement costumés, passent devant elle. Leur chef, Olibrius, subitement épris des charmes de la jeune fille, semble ne s'éloigner qu'à regret.

3e *Tableau.* — Trois messagers d'Olibrius, à cheval, se rendent en ambassade auprès de la sainte.

4e *Tableau.* — L'un d'eux a quitté sa monture : un genou en terre, il présente respectueusement à la bergère une lettre de son maître. Ce càvalier a de plus la main sur son cœur, comme s'il s'agissait d'une déclaration pour son propre compte. Serait-ce Olibrius revenu lui-même ? En ce cas, l'interprétation du peintre ne compromettrait pas moins la dignité du personnage qu'elle ne s'écarterait du texte de la légende : « *Pueros ad eam concitus misit.* »

5e et 6e *Tableaux.* — Il est impossible aujourd'hui de déterminer les sujets traités dans ces deux compartiments.

7e *Tableau.* — Marguerite comparaît garrottée devant Olibrius qui demeure impuissant à la fléchir.

8e *Tableau.* — Dépouillée de ses vêtements jusqu'à la ceinture, elle est cruellement battue de verges.

9e *Tableau.* — La sainte est ramenée en prison. Sur son passage, une femme placée dans l'embrasure d'une fenêtre l'examine avec curiosit

10e *Tableau.* — La vierge trouve dans son cachot un horrible dragon qui s'élance pour la dévorer.

11e *Tableau.* — Marchant résolument droit au monstre, elle dissipe d'un signe de croix cette diabolique apparition.

12e *Tableau.* — Attachée à un poteau, les bras en croix, Marguerite est de nouveau livrée aux bourreaux qui lui brûlent les seins.

13e *Tableau.* — Elle est plongée dans une chaudière d'huile bouillante.

14e *Tableau.* — Affaissée dans son cachot, brisée par les tortures, elle est visitée par un ange qui lui adresse ces mots inscrits sur un phylactère : « *Audita est oracio tua.* »

15e. *Tableau.* — Marguerite agenouillée, les yeux bandés, reçoit le coup mortel.

16e *Tableau.* — Des mains pieuses ensevelissent le corps virginal de la sainte, en même temps que ceux d'autres martyrs. On aperçoit les têtes de ces derniers rangées en ligne, les yeux recouverts encore du bandeau fatal.

17e *Tableau.* — L'âme de Marguerite est recueillie au Ciel par la Sainte-Trinité et la Vierge Marie.

18e *Tableau.* — Cette dernière composition est trop endommagée pour fournir une donnée quelconque sur la scène rendue par le peintre.

On voit que cette suite intéressante serre d'assez près, au moins dans ses grandes lignes, le texte de la *Légende dorée.* Elle concorde également avec notre poème qui peut, dans sa forme, être postérieur à ces peintures, mais qui ne présente pour le fond qu'une amplification versifiée du récit bien antérieur de l'hagiographe.

Quant aux dix-huit compartiments peints en regard de la vie de notre sainte, sur la partie opposée de la voûte,

nous offriraient-ils la légende de saint Olivier, le patron du père et du fils aîné de Marguerite de Clisson? Les mœurs et les usages de cette époque témoigneraient de la vraisemblance d'une pareille hypothèse. Après l'hommage bien naturel rendu à sa patronne, la donatrice aurait songé au protecteur céleste de ses proches. Il n'y a rien là que de fort plausible. Mais cette question est d'autant plus difficile à résoudre que, d'une part, les rares figures échappées aux injures du temps sont passablement énigmatiques; et que, d'autre part, l'hagiographie moderne reste aussi muette que l'ancienne sur saint Olivier qui n'est point inscrit d'ailleurs au *Martyrologe romain*. Les maîtres en la matière, les Bollandistes eux-mêmes ont tourné court, faute de documents.

L'un des auteurs principaux des *Acta Sanctorum*, le P. Daniel Papebroch, à la date du 27 mai, sous la rubrique : *De S. Liberio seu Oliverio; de fabulositate Actorum ei affictorum,* se rallie à une opinion assez spécieuse : « *Magis placet* (dit-il), *quod suggerit infra laudandus Saracenus* (1), Oliverii *nomen tamquam magis genuinum : quod cum vulgo diceretur* Santoliverio, *occasionem dederit nominis torquendi ad formam Latinam, quasi vulgi pronuntiatio indistincta explicanda esset* Santo Liverio : *quæ alias explicari poterat* Sant' Oliverio (2). » Le savant hagiographe est du reste obligé de conclure que l'on ne saurait même déterminer avec certitude dans quel siècle a vécu le pèlerin Liberius, mentionné comme patron de la ville d'Ancône.

(1) Chanoine et doyen de l'église cathédrale d'Ancône, vers 1675.

(2) *Acta Sanctorum, Maii tomus sextus,* Antverpiæ, apud Michaelem Cnobarum, MDCLXXXVIII; p. 728, col. 1.

Du Saussay ,dans son *Martyrologium Gallicanum*, cite à la date du 10 janvier, mais sans indiquer l'époque, un moine appelé Olivier, mort en odeur de sainteté à Villers en Brabant, abbaye de l'ordre de Cîteaux, entre Gembloux et Nivelle, au diocèse de Namur ; et il s'exprime comme il suit : « *Villarij in Brabantia exuit quoque mortalitatem piæ memoriæ* Oliverius *monachus, vir non tam nobilitate generis (quo perillustri processit) quam eximia vitæ castimonia præclarus, strenuoque mundi contemptu, et syncero Christi amore commendabilis* (1). » Nous lisons effectivement dans le *Menologium Cistertiense* du P. Chr. Henriquez : « *Villarij depositio beati* Oliverij (2), *qui nobilitatem* (3) *sanguinis, et mundi delicias contemnens, sub Cistertiensi instituto sanctissimè conversatus est* (4). »

Quelle que soit l'origine du culte rendu à saint Olivier, ce prénom était déjà, au commencement du XIIe siècle, fort répandu en Bretagne. Pour n'en citer qu'un exemple, ce fut un Olivier, sire de Dinan, qui fonda en 1137 la célèbre abbaye de Bosquen (5), de l'ordre de Cîteaux. Dans l'église de ce monastère fut déposé, en 1450, le corps de Gilles de Bretagne, assassiné au château de La Hardouinais, où le

(1) André Du Saussay. — *Martyrologium Gallicanum,* 2 in-folio, Paris, Est. Richer, M.DC.XXXVII ; t. 1er, p. 26.

(2) « *Chronicon Villariense in Præfatione ad librum de Gestis illustrium virorum Villariensis Cœnobij, ubi inter ceteros sanctitatis titulo claros recensetur.* » (Note du *Menologium.*)

(3) « *Erat enim de nobili familia de Sombreffe oriundus, quæ inter præcipuas illius patriæ reputatur.* » (Note du *Menologium.*)

(4) Chr. Henriquez. — *Menologium Cistertiense,* in-folio, Anvers, Balth. Moretus, M.DC.XXX ; p. 12.

(5) Cette abbaye était située à 38 kilomètres au sud-est de Saint-Brieuc. On en voit encore aujourd'hui les ruines dans la commune de Plénée-Jugon.

duc François Ier, son frère, l'avait fait enfermer en dernier lieu. Voici comment Alain Bouchard nous raconte, dans son pittoresque langage, ce lamentable événement que quelques-uns n'hésitèrent pas à qualifier de fratricide : « *Le samedy xxiiii jour d'Avril de l'an de grâce mil quatre cens cinquante, au plus matin, Olivier de Metz et troys autres de ses compaignons entrèrent en sa chambre, en laquelle ilz le trouvèrent couché au lit; et, de plaine arrivée, luy mirent autour du col une longue serviette ou touaillon dont ilz luy avironnèrent la gorge; et l'un tyroit deçà et l'autre delà de toute leur force et puissance, et puis les deux autres tenoyent le corps affin qu'il ne se remuast. Et tellement le pressèrent que entre leurs mains le jeune seigneur rendit son esperit, ayant les yeulx tous enflez et sanglans; et par la bouche, par le nez, par les oreilles et par tous les aultres conduitz du corps il rendoit le sang, pour le grant oultrage et oppression dont il fut contrainct. Et telle fut la glorieuse fin de ce jeune prince.....*

« *Après qu'il eut rendu l'âme, Olivier de Metz et tous les autres ses complices lui deslacèrent la longère* (1) *d'autour de son col et netoièrent bouche, yeulx, nez, oreilles et autres conduitz qu'il avoit sanglans, et le couchèrent dedens le lit qu'ilz dressèrent et mirent à point. Et puis se retirèrent ensemble aux champs pour gybayer* (2) *comme acoustumé avoyent; et, avecques aucuns nobles hommes d'entour la place qu'ilz avoyent dès le soir de devant mandé, se trouvèrent aux champs, auquelz ilz dirent que ilz estoient moult perplex de ce que cinq ou six jours avoit que Monseigneur Gilles, qu'ilz avoyent en garde, s'estoit trouvé tout*

(1) Nappe. — (2) Chasser.

mal disposé, et que grandement ilz doubtoyent (1) *sa maladie et estoient tous délibérez d'envoyer jusques à Rennes querir quelque bon médecin pour en son cas pourveoir.. Ces compaignons gibaioyent quinze ou vingt chevaulx depuis soleil levant jusques après midy. Et, en ses entrefaictes, sourvint ung de leurs serviteurs tout faict à la main* (2) *qui accourut au-devant de Olivier de Metz, Robert Roussel et leurs complices, qu'il trouva chassans en la compaignie de dix ou douze nobles hommes d'environ la Hardoynaie; et, tout esploré, leur dist que Monseigneur Gilles estoit trespassé n'avoit pas une heure, dont ces gallans faignirent mener grant deul. Et supplièrent aux gentilz hommes qu'ilz voulsissent venir veoir comment il en estoit allé. Les gentilz hommes, qui bien se doubtoient de leur malice, n'y voulurent aller et se excusèrent gracieusement envers eulx. A quoy les paillars murdriers* (3) *respondirent : « Or çà, « Messeigneurs, nous vous prions bien chèrement, s'il sour- « vient quelque scandalle de ce faict, que il vous souvien- « gne bien que, alors qu'il trespassa, nous n'estions pré- « sens ne avecques luy, mais estions avecques vous aultres; « et que nous vous avions récité paravant comment il estoit « malade d'une maladie dont nous espérions* (4) *qu'il ne « reschapperoit pas. » Et les gentilz hommes leur respondirent que, s'ilz en estoient interroguez, ilz n'en diroient sinon ce qu'ilz avoient veu et ouy; mais que, du sourplus, ilz n'avoient aucune charge et n'iroient aucunement avecques eulx.*

« Ces cruelz et inhumains homicides envoyèrent dès

(1) Redoutaient. — (2) Dressé à son rôle. — (3) Meurtriers. — (4) Craignions.

celuy jour de samedy, sur le vespre, par devers l'abbé de Boucquan (1), *qui près d'illec estoit en son abbaye, l'advertir de ceste piteuse fortune, et le prier que au lendemain, qui fut le dimenche xxv d'Avril, il voulsist venir avecques son couvent querir le corps de ce jeune prince pour l'inhumer en son église. Celuy jour de dimenche, environ huyt heures du matin, l'abbé et les religieux se transportèrent à la Hardoynaie; et là se trouvèrent Messire Geffroy de Beaumanoir et aucuns aultres gentilz hommes du quartier qui avoient esté advertis de ceste piteuse mort. Et fut le corps porté enterrer dedens l'église de Nostre-Dame de Boucquan, qui est la principalle église de l'abbaye, et devant le grand autel fut ensépulturé* (2). »

Le musée de Saint-Brieuc possède l'effigie en plein relief de Gilles de Bretagne, exécutée de grandeur naturelle sur bois de chêne. Cette statue, qui n'est pas un chef-d'œuvre de sculpture, mais qui nous offre un précieux spécimen du costume militaire au milieu du xve siècle, couvrait, dans l'église abbatiale de Bosquen, les restes de l'infortunée victime. Elle mesure, avec son couronnement, deux mètres vingt centimètres de hauteur sur soixante centimètres de largeur environ. Placé sous un arc en accolade surhaussé, dont la projecture forme dais, le prince est figuré revêtu de l'armure à plates d'acier poli, dite *harnois blanc,* en usage à cette époque. Il porte par-dessus son haubert une cotte

(1) Louis du Verger, abbé de Bosquen de 1449 à 1462.

(2) ALAIN BOUCHARD. — *Les Grandes Cronicques de Bretaigne,* in-folio, s. l., MDXXXII; fol. clxxv, verso, col. 1 et 2. — C'est à Alain Bouchard, avocat au parlement de Rennes vers la fin du xve siècle, que l'on doit la première histoire complète de la Bretagne, sa patrie.

d'étoffe semée d'hermines dont les manches, fort courtes dépassent à peine les spallières de l'armure. La tête, nue, est garnie d'une épaisse chevelure lissée dissimulant complètement les oreilles. Les deux mains ont disparu, ainsi que les avant-bras. Les pieds, chaussés des solerets à poulaines mobiles, s'appuient sur un lévrier dont le train de derrière n'existe plus. L'épée du prince repose sur sa jambe gauche. Au-dessus du rampant de l'accolade, orné de crochets feuillus, deux anges aux ailes déployées soutiennent chacun un écusson *denché,* de forme carrée, dont le champ est absolument fruste aujourd'hui.

TABLE DES MATIÈRES

APPENDICE

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 15333

61620094

EN DÉPOT A LA MÊME LIBRAIRIE

LES

HEURES GOTHIQUES

ET LA

LITTÉRATURE PIEUSE AUX XVe ET XVIe SIÈCLES

PAR

FÉLIX SOLEIL

Cet ouvrage, imprimé sur papier teinté par la Maison Desclée, De Brouwer et Cie, de Lille, et tiré à 300 exemplaires numérotés, dont 240 mis dans le commerce, est orné de :

Un frontispice à l'eau-forte, par J. Adeline;
Vingt-quatre reproductions fac-similé;
Six dessins originaux de Duplais-Destouches.
Les vieilles pièces du temps sont toutes reproduites en caractères gothiques de l'époque.

PRIX DU VOLUME : **40** FRANCS

Les quarante premiers exemplaires renferment une triple suite du frontispice sur hollande, chine et japon.

PRIX : **50** FRANCS

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 13823.



